

Edito

Difficile de rédiger un édito dans un contexte aussi compliqué par des informations contre versées et parfois contradictoires

Nous venons de traverser une année mêlée d'angoisses, de craintes et d'espoirs depuis une diffusion massive des vaccinations contre la COVID.

Malgré les interminables polémiques, fonds de commerce des médias, souhaitons que ce soit le dernier acte de cette pandémie, et que nous pourrions retrouver tout ce qui constitue nos liens sociaux et familiaux. Cette soif de vivre ensemble, est plus que jamais prégnante, et c'est bien normal. Nous devons tous ensemble, associations, collectivités locales favoriser dans nos missions respectives pour un retour très vite à une vie normale et sereine.

Pourtant loin de moi l'idée d'oublier, de faire fi des mesures de précautions sanitaires qui doivent rester de rigueur et accompagner notre quotidien.

L'équipe municipale a poursuivi, selon son plan de mandat, pendant ces longs mois ses travaux qui vont se traduire par le début de deux gros chantiers, l'aménagement des voiries autour de la place Georges Blanc et du café le Cosmos, et courant de l'automne, débutera la rénovation du chemin des rails et d'un mini rondpoint face à la pharmacie

Si nous avons dû afficher le projet validé par le département et la commune plutôt que de vous le présenter en réunion plénière, c'est uniquement parce que c'est seul moyen de communication dont nous disposons. Nous sommes à votre disposition pour vous apporter toutes les précisions que vous souhaiteriez.

Je vous invite à poursuivre la lecture de ce flash info, vous y trouverez davantage de précisions sur les autres projets en cours, validés par budget 2021 en avril dernier.

Plus encore que les années précédentes, je souhaite à chacun d'entre vous un bel été, rempli de moments de convivialités chaleureux.



Marcel LANIER
Maire

Bien cordialement

Fermeture de la mairie

La mairie sera fermée tous les samedis matin du 17 juillet au 14 août inclus.

Fermeture de l'agence postale

L'agence postale, située au premier étage de la mairie, sera fermée pour congé du personnel :

Du 12 au 17 juillet inclus et du 2 au 7 août inclus.

Mouvement de personnel

Suite au départ à la retraite de Serge Ducloud, la commune a recruté, par voie de mutation, Sylvain GINET 37 ans, agent de maîtrise. Sylvain est marié, papa de trois enfants. Il était précédemment en poste à MORESTEL. Sa formation professionnelle de paysagiste l'inscrit tout naturellement dans le sillage de Serge. Il sera progressivement amené à assumer d'autres responsabilités au sein de l'équipe d'agents territoriaux de notre commune. Bienvenu à Sylvain.

Ouverture des salles communales

A partir du 3 juillet, l'espace Jean Vial sera ouvert au public en respectant les gestes barrières. C'est pourquoi vous trouverez dans ce flash, plusieurs manifestations prévues durant l'été.

Forum

Comme chaque année, les associations vous accueilleront pour vous inscrire, lors du forum le samedi 4 septembre de 10 h à 12 h. Venez nombreux vous renseigner, prendre contact... les membres des diverses associations sportives et culturelles seront présents et vous donneront tous les renseignements que vous attendez.

Récupération de bouchons plastique

Vous avez peut-être remarqué, à l'entrée de la pharmacie, une boîte pour récupérer des bouchons alimentaires en plastique dur. L'association l'étoile de Marion récolte les bouchons en plastique dur afin de les recycler. Cherchez bien et vous verrez que vous avez beaucoup de bouchons chez vous (bouteilles : eau/coca/jus de fruits ..., compotes à boire, boîtes de cacao, lessive, shampoing, boîtes de bléline etc.

Alors top départ pour la chasse aux bouchons !!!!

La maman de Marion est infirmière à Saint Trivier. En réalisant ce geste vous protégez la planète et vous aidez une enfant polyhandicapée.

N'hésitez pas, Marion compte sur vous.

Réorganisation au sein du conseil municipal

Suite à la démission de Monsieur Collovray, ont été élus 4^{ème} adjoint Monsieur Bertrand Girard responsable des travaux et Madame Chrystèle Cuenca 5^{ème} adjointe responsable de l'urbanisme, du développement économique. Madame Moyer a aussi démissionné de son poste d'élue.

Madame Aurélie Paya et Monsieur David Maréchal ont intégré le conseil municipal.

AFREJ : cantine et garderie



Le personnel vous accueillera lors de leurs portes ouvertes, le mardi 6 juillet de 16h30 et 18h30, dans la cour de l'école élémentaire : jeux rallye photos, découverte créations des enfants, informations sur une journée type.

Les inscriptions pour la rentrée approchent, les dossiers pré remplis vous seront transmis très prochainement.

Ces fiches d'inscription sont à remettre à la directrice, lors d'une journée permanence pour recevoir les familles et valider chaque dossier. Cette journée est prévue :

le Lundi 28 juin de 07h00 à 18h30.

Une permanence sera mise en place, le premier jour de la rentrée scolaire.

L'ensemble des documents concernant l'accueil périscolaire et cantine scolaire seront disponible, très prochainement, sur le site internet de l'association :

<https://afrejcoodination.wixsite.com/monsie>

Judo

Mercredi 16 juin à 16h30, c'était fête au dojo. En effet, les membres du club de judo et Monsieur Pelletier professeur ont accueilli Madame Martine Pagliero, présidente du comité de judo de l'Ain.

Le comité de l'Ain accompagné du crédit agricole récompense les clubs méritants affiliés à la fédération française de judo ayant un compte au crédit agricole en leur offrant une oriflamme qu'ils exposeront lors de leurs diverses manifestations. La première étant l'assemblée générale et la compétition du dimanche 4 juillet à l'espace Jean Vial.

Le judo est plus qu'un sport c'est une manière de vivre, il véhicule des valeurs fondamentales qui s'imbriquent les unes dans les autres pour édifier une formation morale. Le respect de ce code (amitié, sincérité, courage, modestie, contrôle de soi, respect et politesse) est la condition première, la base de la pratique du Judo.



Les vacances sportives

Pour les enfants de 10 à 17 ans, des vacances sportives gratuites et sans inscription :

A Saint Trivier au city park : les 7 et 8 juillet de 13h30 à 16h30. (en cas de mauvais temps ou de forte chaleur, le repli est espace Jean Vial)

A l'Abergement Clémencia : les 7 et 8 juillet de 17h30 à 20h30.

A Chatillon sur Chalaronne : les 12, 13, 15 et 16 juillet de 13h30 à 16h30.

A Neuville les Dames : les 12, 13, 15, 16 juillet de 17h30 à 20h30.

Pour plus de renseignements, contacter la passerelle à Chatillon : 04 74 55 30 90.

Offre d'emploi

L'accueil de loisirs Jeunes de Neuville les Dames cherche un(e) animateur(trice) BAFA pour cet été. C'est un CDD de 30 h du 7 au 31 juillet et du 16 au 27 août. La rémunération est le SMIC. Contacter Oliveira Sandra au 06 37 92 78 24.

Les classes en 1

Si les conditions sanitaires le permettent, les classes en 1 prévoient d'organiser la fête des conscrits le samedi 11 septembre (enterrement de la classe) et le dimanche 19 septembre 2021 (vague et banquet).

Si vous êtes nés une année se terminant en 1, n'hésitez pas à contacter Pierrick Vernay 06 87 31 59 92 ou Christophe Boulon 06 87 31 59 92



Vente de Bréchets

Le samedi 4 juillet à partir de 9h30, à l'espace Jean Vial, les membres des classes en un, organisent une vente de bréchets à emporter ou à déguster sur place. Il est prudent de réserver auprès d'Alexis Rolland au 06 89 87 57 64. Ils vous accueilleront autour d'une buvette. Venez nombreux.

Site internet

Le site internet de la mairie a été piraté. Il est remis progressivement en route et vous pouvez le consulter :

<https://www.mairie-saintriviersurmoignans.fr>

CCAS : comité communal d'action sociale

Les membres du CCAS convie toutes les personnes de 75 ans et plus, habitant Saint Trivier, à un goûter récréatif, le samedi 24 juillet à partir de 15 h à l'espace Jean Vial. Nous vous ferons parvenir une invitation et vous demanderons de vous inscrire pour une meilleure organisation. Si toute fois début juillet vous n'avez rien reçu, contacter la mairie pour vous faire connaître. Cette après-midi sera animée par le clown Casquette.



Récupération des masques jetables



Les masques jetables sont actuellement collectés avec les OMR et sont acheminés à l'usine OVADE pour y être enfouis.

La Commission Environnement de la communauté de communes de la Dombes a eu connaissance d'une filière de recyclage dans l'Ain. Les entreprises Solution Recyclage (44), Cycl-add (01) et l'association TEHP (01), spécialisées dans la gestion des déchets, se sont alliées pour créer une filière de traitement des masques et leur donner une seconde vie en tee-shirts (cf. <http://www.solution-recyclage.fr/masques/>). Les étapes d'hygiénisation, de broyage, de régénération de la matière, de filage et de tricotage/confection s'effectuent dans l'Ain.

Un box est mis à votre disposition dans le hall d'accueil de la mairie. Merci pour la planète.

COLLECTE DE MASQUES USAGÉS



Rapportez vos masques usagés en déchèterie ou auprès de votre mairie. Ils seront recyclés et transformés en tee-shirt dans l'Ain !

Service Déchets
04 28 36 12 12
www.ccdombes.fr
www.monservicedechets.com



La vaccination

A Saint Trivier, vous pouvez vous faire vacciner avec le vaccin Moderna ou Janssen :

- Soit **sans rendez-vous**, tous les mercredis après-midi de 14 h à 19 h à la pharmacie.
- Soit **avec rendez-vous**, le week end chez le médecin : 04 74 55 80 90.

Ma cantine utingeoise

La Cuisinière Françoise travaille avec nous depuis plus de 16 ans et partira en retraite en août 2022.

Françoise a la chance de sentir, dans la cuisine, toutes les odeurs de bon matin : que ce soient les gâteaux qui cuisent, les viandes qui mijotent ou les légumes qu'elle nous prépare avec tout son amour. Celui-ci est sans doute l'ingrédient principal de toutes ses recettes. Avec sa collaboration, elle prépare et se soucie des goûts particuliers des enfants. Championne pour camoufler tous les légumes par magie, elle a comme défi et responsabilité, avec ses menus, de faire suivre le guide alimentaire aux enfants petits et grands.

Avec la rentrée scolaire du mois de septembre 2021, nous aurions souhaité mettre en exergue certaines particularités de notre association :

- **Cuisine 100 % familiale**, aucun plat déjà préparé acheté, pour 90 repas en moyenne par jour
- **Achats de légumes 100% local** : Charlotte du GAEC Grains et Légumes fournit tous nos légumes (sauf haricots et petits pois qui nous demanderaient trop de temps de préparation en interne) : carottes, radis, épinards, choux, courges, betteraves rouges, brocolis...
- **Achat de viandes 100 % local** : Saloir de Saint Rémi
- **Poissons de la Dombes** : Projet septembre 2021, la recherche d'un partenariat pour l'achat de poissons de La Dombes
- **Végétarien et Bio** : 1 repas végétarien par semaine et produits bio sont servis au moins 2 fois par semaine
- **Déchets** : Compost pour la gestion des déchets et pesée des déchets avec les enfants pour les sensibiliser aux impacts de notre société de consommation et des potentiels gâchis des enfants en fin de repas
- **Une organisation atypique** : L'association des parents supportait toute l'organisation dont le suivi et le paiement des salaires jusqu'en Octobre 2020. Les parents ont eu de la difficulté à gérer 2 salariés en plus de leur activité professionnelle habituelle. La solution de facilité aurait été de se tourner vers de grands acteurs régionaux ou nationaux de préparation de nourriture collective. Le choix assumé par les parents et la Mairie a été de maintenir une activité locale, qualitative avec une cuisine sur place. Les parents ont été aidés par l'Association Famille Rurale, qui a repris depuis novembre 2020 la gestion de la cantine de Saint Trivier. Nous sommes aujourd'hui dans une organisation tripartite : Mairie-Association Famille Rurale-Association Ma cantine Utingeoise.
- **Social** : Mise en place du système du coefficient familial à partir de la rentrée de septembre 2021. Nous nous inscrivons dans la démarche nationale afin d'être en mesure de proposer à terme un repas à 1 € pour les plus défavorisés, afin de permettre à tous les enfants d'apprendre à l'école dans de bonnes conditions, car l'éducation de nos enfants ne s'arrête pas aux portes de l'école.
- **Coût moyen du repas** (uniquement alimentation) : 2,75 € auquel il faut ajouter le coût des salaires (partiellement pris en charge par la Mairie : ATSEM) et des locaux (pris en charge par la Mairie).

Le club de tennis utingeois

Cette année encore, le Tennis Club Utingeois, comme les autres associations, a souffert de la pandémie. Les infrastructures étant fermées il était impossible de pratiquer notre sport. Mais au-delà de la pratique sportive, c'est aussi tout le lien social créé dans nos associations qui a été stoppé. Nous avons alors tenu à organiser notre vente de choucroute au mois de mars et nous remercions les nombreux acheteurs qui se sont déplacés. Cela nous a permis de nous retrouver dans cette animation.

Heureusement, les décisions gouvernementales avec l'aménagement du protocole sanitaire et grâce à une météo plutôt clémente, nous ont permis de recommencer les cours encadrés en extérieur. Ce sont les enfants qui en ont profité en premier et c'était notre souhait le plus cher, car si la période est difficile à vivre pour les adultes elle l'est d'autant plus pour les petits et les ados.

Nous ne pourrons pas donner autant de cours que ce qui était prévu en début de saison mais nous ferons les calculs et nous rembourserons, si elles le souhaitent, les familles qui ont trop payé.

Pour cette saison 2020/2021 nous n'avions pas perdu beaucoup d'adhérents et nous sommes optimistes pour la rentrée. Espérons que cette pandémie reste maîtrisée et ne vienne pas impacter la nouvelle saison.

D'ici là nous aurons organisé un tournoi interne pour les licenciés du club, une matinée d'animation pour nos plus petits et un double mixte pour les adultes. Le **samedi 3 juillet** tous ceux qui le souhaitent pourront participer à une matinée ouverte à tous, petits et grands, pour venir découvrir notre activité. De plus deux classes de l'école participent à l'activité "Tennis à l'école", activité financée par le club.

J'ajoute que la mairie a accédé à notre demande pour la saison prochaine en inscrivant au budget une somme pour la réfection des terrains. Le club participera aussi aux dépenses ainsi que la région AURA.

Si vous souhaitez nous contacter vous pouvez le faire à l'adresse suivante utingeois.tennisclub@sfr.fr

Avec nos amitiés sportives.

Aménagements paysagers

La commune a à charge l'entretien des trois nouveaux ronds-points. Il serait sympa de prévoir sur chacun d'eux quelques aménagements paysagers. Si vous avez des idées faites nous les connaître : secretariat@mairie-stm.fr ou en les déposant à l'accueil de la mairie.

Si vous souhaitez participer à la réflexion, merci de vous faire connaître en mairie.

Travaux

La société Antargaz va débiter les travaux pour installer le gaz dans notre commune. Les travaux débiteront le 14 juin route de Villars et chemin des Saulaies. Les premiers travaux permettent de relier le réseau gaz à la citerne d'alimentation située route de Villars, sur un terrain appartenant au département et d'alimenter en gaz la maison de retraite.

Fin juin, début juillet, les travaux se déplaceront dans la rue Montpensier et route de Baneins.

Tous ces travaux entraîneront des perturbations de la circulation.

Soyez prudents.

Décès

Le 25 mars : CALANDRAS Marguerite (*)

Le 20 avril : MUSEL Gérard

Le 29 avril : GRADANTE Clémence (*)

Le 9 mai : LAMENDE Marie Claudine (*)

Le 13 mai : SAPEY Marcelle (*)

Le 17 mai : VILLON Henri

Le 27 mai : HYVERNAT Francis (*)

Le 28 mai : DUBOIS Roger (*)

Le 30 mai : THOR Heu

Le 1^{er} juin : DESBOTTES Robert (*)

Le 7 juin : PIETRI Xavière (*)

(*) *Maison de retraite*

Calendrier des fêtes

Juillet

Le 3 : matinée tennis ouvert à tous

Le 4 : vente de bréchets espace Jean Vial par la classe en 1

Le 4 : assemblée générale du judo espace Jean Vial puis compétition de judo et repas

Le 24 : goûter du CCAS offert aux personnes de plus de 75 ans espace Jean Vial

Septembre

Le 4 : forum des associations espace Jean Vial

Le 11 : Enterrement de la classe

Le 19 : Fête des conscrits

Mariages

Le 22 mai : VALLET Jérémy et FONTRouGE Marie-Ange

Tous nos vœux de bonheur aux époux et félicitations aux parents.

Comité de rédaction

Marcel LANIER - Martine MOREL PIRON - Claire STREMSDOERFER - Sébastien MERCIER - Fabien BOURGEY - Laëtitia MARTY - Pascale GUICHARD

Aides financières pour le reboisement, l'entretien et l'amélioration des forêts



Les collectivités territoriales et les acteurs de la filière bois ont décidé d'agir conjointement en faveur de la forêt afin de pérenniser la **production de bois d'œuvre** dans le cadre d'une gestion durable. « Construire une ressource forestière pour la plaine et le bocage de l'Ain » permet d'aider financièrement les propriétaires forestiers à réaliser des travaux de valorisation de la régénération naturelle ou de reboisement afin de renforcer le tissu économique local.

Territoire concerné :

Le dispositif couvre l'ensemble des 130 communes de :

- La Communauté d'Agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse
- La Communauté de Communes de la Dombes
- La Communauté de Communes de Dombes Saône Vallée

Bénéficiaires :

- Propriétaires privés
- Coopératives et Associations Syndicales dans le cadre de regroupements de chantiers
- Collectivités territoriales

Conditions d'éligibilité :

Les travaux doivent concerner **une surface minimale de 0,5 ha**. La surface totale de travaux **maximum est de 4 ha par propriétaire**.

Le propriétaire devra s'engager dans une **gestion durable de sa forêt**,

En cas de coupe préalable la **recette doit être inférieure à 10 000 €/ha**.

Travaux éligibles

Type de travaux	Plafond maximum d'aide	Détails
Travaux de plantation en plein	5 000 € /ha	Minimum de densité autorisée : 600 en feuillus et 800 en résineux. Essences adaptées à la station (cf diagnostic).
Entretien et taille de plantation	800 € /ha	Uniquement pour les plantations déjà aidées par ce dispositif. 2 passages maxi. Maximum 5 ans après plantation
Complément de régénération	2 500 € /ha	Densité de plantation inférieures ou égales à 600 plants / ha. Essences adaptées à la station (cf diagnostic).
Dégagement de semis	2 500 € /ha en futaie régulière 1 000 € /ha en futaie irrégulière	

Le taux d'aide pour toutes ces opérations est de 60 %

Contacts :

ASLGF Sylviculteurs Bresse Dombes Revermont

Jean-Baptiste MENENDEZ

06 43 63 78 08 – gsbdr@hotmail.fr

Maison de l'agriculture : 4, avenue du Champ de Foire 01000 Bourg en Bresse



Opération Tranquillité vacances

Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez demander à la gendarmerie de le surveiller. Des patrouilles sont alors organisées pour passer vers votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalie (*effractions*, tentatives d'effractions, cambriolages).

Pour bénéficier de ce service, vous devez vous rendre à la brigade de gendarmerie de votre domicile **au moins 2 jours avant votre départ**.

Vous pouvez remplir le formulaire disponible en ligne : ministère de l'intérieur s'inscrire à l'opération tranquillité vacances, un formulaire est disponible en mairie et l'imprimer avant de vous rendre à la gendarmerie.

Quelques incontournables avant de partir :

- Ne pas indiquer vos dates de départ en congés sur les réseaux sociaux.
- Ne pas laisser le courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres. Une personne de confiance doit pouvoir, pendant ces vacances, relever le courrier à votre place afin de ne pas éveiller les soupçons par une boîte débordant de lettres, colis et autres publicités. Vous pouvez également faire renvoyer automatiquement votre courrier par les services postaux sur votre lieu de villégiature. Si vous le pouvez, renvoyez votre téléphone fixe vers votre numéro de portable.
- N'oubliez pas, avant votre départ, de fermer correctement fenêtres et volets. Vérifier le bon état de vos serrures et verrous, prenez conseils auprès de professionnels pour ces fermetures. Il est important de « faire vivre » votre logement. Un voisin ou un ami peut utilement venir ouvrir et fermer les volets, allumer quelques lumières. A défaut, une prise de type « minuteur » peut permettre éventuellement d'allumer certaines lampes sans présence dans le logement.
- Dans la mesure du possible, ne laissez pas de grosses sommes d'argent dans votre habitation. Mettez vos bijoux, objets d'art et valeurs en lieu sûr. Répertoirez et photographiez-les. Le cas échéant, faites les évaluer par un expert et renseignez-vous auprès de votre société d'assurance, notamment au sujet des conditions de leur protection.

A savoir : Si vous modifiez les dates de vos vacances ou si vous revenez plus tôt que prévu de vos vacances, prévenez la gendarmerie.

Si une personne de confiance est susceptible de venir à votre domicile, il est nécessaire de donner son identité.

Gestion différenciée des abords de la déviation

Le département assume l'entretien des accotements de la déviation. Dans un souci de préservation de la faune et de la flore, les bordures et espaces arborés du contournement seront gérés de façon différenciée. Seuls les ronds-points, à la charge de la commune seront tondus régulièrement.